



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

écologie, développement durable et énergie : structures administratives

Question écrite n° 79105

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur l'évolution de l'organisation du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). Dans son rapport du 27 avril 2015, la Cour des comptes préconise de recenser explicitement les dépenses et les recettes à prendre en charge pour chacune des régions dans les décisions de création et mises à jour et de retirer de leur périmètre de responsabilité les dépenses à caractère permanent ou pouvant faire l'objet d'une anticipation suffisante. Il lui demande les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79105

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mai 2015](#), page 3347

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)